

**Commune d'ARS-SUR-MOSELLE**

-----

**AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET  
DE MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS)**

Par arrêté en date du 27 septembre 2013, le Maire d'ARS-SUR-MOSELLE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols (POS).

A cet effet, Monsieur Jean-Marie REMY, Chargé d'Etudes en retraite, demeurant 1bis, rue de Plesnois à SAULNY (57140) a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de STRASBOURG.

L'enquête se déroulera à la Mairie d'ARS-SUR-MOSELLE du 14 octobre 2013 au 12 novembre 2013 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie d'ARS-SUR-MOSELLE, les :

- \* jeudi 17 octobre 2013, de 9 h 00 à 11 h 00 ;
- \* mardi 29 octobre 2013, de 15 h 00 à 17 h 00 ;
- \* mardi 12 novembre 2013, de 15 h 00 à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit en mairie au nom de M. le Commissaire-Enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture dès qu'ils auront été transmis en mairie.

Le Conseil Municipal de la Commune d'ARS-SUR-MOSELLE est l'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation de la modification du Plan d'Occupation des Sols.

Monsieur le Maire est la personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.

Le Maire,  
Bruno VALDEVIT